

## 3<sup>ème</sup> Trophée National E-Sailing

### Fédération Française de Voile – Virtual Regatta

#### 1. Saison sportive :

- a. L'épreuve démarrera le 1<sup>er</sup> Mars et se terminera à l'issue de la finale qui se déroulera lors du salon nautique de Paris ou à distance si les conditions sanitaires ne permettent pas d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions.
- b. L'épreuve comporte une phase de qualification qui débutera le 1<sup>er</sup> Mars 2021 et se terminera le 30 juin 2021, deux demi-finales et une épreuve finale en directe.
- c. Le classement national sera établi à partir du total des points du « ESailing World Championship » entre les dates du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin inclus pour les joueurs qui ont déclaré leur nationalité française dans le jeu.
- d. Les 24 meilleurs joueurs du classement national e-sailing au 30 juin 2021 seront qualifiés pour une phase finale composée d'une demi-finale et d'une finale.
- e. Les 5 meilleurs joueurs de chaque demi-finales seront qualifiés pour concourir la finale nationale qui se déroulera en présentiel au salon Nautique de Paris.

#### 2. Demi-finale

- a. Les 24 joueurs qualifiés pour les demi-finales devront se rendre disponible pour participer aux demi-finales qui se dérouleront à distance.
- b. La répartition des demi-finales se fera en fonction du classement national e-sailing au 30 juin 2021.
- c. La répartition se fera de la manière suivante :

CLASSEMENT NATIONAL E-SAILING AU 30 JUIN 2021	DEMI - FINALE
1	A
2	B
3	B
4	A
5	A
6	B
ET AINSI DE SUITE JUSQU'AU 24EME	

### **3. Finale en directe :**

- a. Les joueurs qualifiés pour la finale devront se rendre disponibles pour la finale en directe.
- b. La FFVoile définira plus précisément les conditions d'organisation et le programme de la finale dans des documents intitulés « Instructions de Course » qui sera adressé aux sélectionnés au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### **4. Règles applicables :**

- a. Ce championnat est régi par les règles telles que définies dans « Les Règles de Course de la Voile Virtuelle » (RCVV) téléchargeables sur le site FFVoile à l'adresse suivante : [https://www.ffvoile.fr/ffv/web/communaute/voile\\_virtuelle/reglement\\_VR.pdf](https://www.ffvoile.fr/ffv/web/communaute/voile_virtuelle/reglement_VR.pdf)
- b. En s'inscrivant au trophée national E-Sailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs acceptent l'ensemble des conditions générales d'utilisation de « Virtual regatta » (Pour plus d'informations, vous pouvez les retrouver les [ici](#)) et des conditions stipulées dans cet avis de course
- c. Si un joueur ne respecte pas le règlement et les conditions générales d'utilisation de « Virtual Regatta » décrits dans le présent avis de course, la Fédération Française de Voile et Virtual Regatta se réservent le droit de disqualifier le joueur de la compétition.

### **5. Eligibilité et conditions d'inscription :**

- a. Pour participer à la phase finale du Trophée National E-Sailing, les joueurs devront être licenciés à la FFVoile.
- b. Pour s'inscrire au trophée national E-Sailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs devront renseigner leur « profil joueur » sur le site internet de Virtual Regatta et notamment préciser leurs noms / prénoms / date de naissance / nationalité et genre. Si un joueur se qualifie pour la phase finale, il devra présenter une pièce d'identité en cours de validité pour prouver son identité.
- c. Il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire au trophée national E-Sailing de la Fédération Française de Voile. Toutefois, si un joueur de moins de 18 ans se qualifie pour la finale, il devra être accompagné d'un parent ou d'un représentant légal, qui accepte le présent avis de course.
- d. En s'inscrivant au Trophée national E-Sailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs acceptent que la Fédération Française de Voile fasse automatiquement le lien avec leur numéro de licence et leur espace licencié.

### **6. Droit à l'image**

- a. En participant au trophée national E-Sailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs acceptent automatiquement que la Fédération Française de Voile, Virtual Regatta et leurs sponsors utilisent à leur discrétion, toute image (photo ou vidéo) des joueurs sans aucune compensation.
- b. En participant à la finale en directe, les joueurs acceptent que la Fédération Française de Voile, Virtual Regatta et leurs partenaires utilisent leur nom, portrait et pseudo à toute fin de communication pour valoriser le trophée national E-Sailing.
- c. Les joueurs doivent respecter les restrictions de copyright et toutes les directives de distribution de contenus fournis par la Fédération Française de Voile et Virtual Regatta

à tout moment, notamment en ce qui concerne la création de contenu lors de la finale en direct.

#### **7. Code de conduite :**

- a. Pendant toute la durée de la compétition, les joueurs doivent adopter un comportement amical et poli envers les spectateurs, les membres de la presse, les autres joueurs, les employés de Virtual Regatta et de la Fédération Française de Voile. Tous les joueurs sont tenus de respecter les normes de sportivité et de fair play.
- b. Les joueurs et les personnes accompagnatrices doivent se conformer à toute demande raisonnable de la Fédération Française de Voile et de Virtual Regatta pour le bon déroulé de l'épreuve.
- c. La Fédération Française de Voile et Virtual Regatta pourront disqualifier ou pénaliser toute personne n'adoptant pas un comportement adapté au bon déroulement de la compétition et à sa promotion.

#### **8. Renseignements complémentaires :**

- a. Pour obtenir des renseignements techniques sur les règles applicables, vous pouvez contacter :
  - <https://vrinshore.zendesk.com/hc/fr/requests/new>
- b. Pour tout autre renseignement concernant l'organisation des événements E-Sailing de la Fédération Française de Voile, vous pouvez contacter le service Communication et Partenariat à l'adresse suivante:
  - [communication@ffvoile.fr](mailto:communication@ffvoile.fr)